

Remplace la date 01-avr.-2020

Date de révision 10-juin-2025

Numéro de révision 4

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

**Codes produit** 11565  
**Numéro du fiche de données de sécurité** 11565  
**Nom du produit** HYPOPHOSPHOROUS ACID 50%

**Autres moyens d'identification**

**Substance pure/mélange** Substance

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**Utilisation recommandée** Utilisation industrielle  
Intermédiaire chimique  
Additif  
Traitement de surface des métaux  
Pour de plus amples informations, voir les Scénarios d'exposition en annexe.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Fournisseur**

Univar Solutions SAS  
Immeuble Cityscope  
3 rue Franklin  
93108 Montreuil Cedex  
France  
FRA

Pour plus d'informations, contacter

**Adresse e-mail** SDS.EMEA@univarsolutions.com

**Numéro d'appel hors urgences** +33 (0)1 85 57 46 00

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

**Numéro d'appel d'urgence** SGS - +32 (0)3 575 55 55 (24h)  
**Numéro d'appel d'urgence national** Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

**Numéro d'appel d'urgence - Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008**

<b>Europe</b>	<b>112</b>
---------------	------------

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Règlement (CE) n° 1272/2008

<b>Corrosif pour les métaux</b>	Catégorie 1 - (H290)
<b>Corrosion/irritation cutanée</b>	Catégorie 1 - (H314)
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Catégorie 1 - (H318)

**2.2. Éléments d'étiquetage**

**Mention d'avertissement**

Danger

**Mentions de danger**

H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H290 - Peut être corrosif pour les métaux

**Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)**

P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage

P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P390 - Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants

**Informations supplémentaires**

Ce produit exige des avertissements tactiles en cas de mise à disposition du grand public. Ce produit exige des fermetures non ouvrables par des enfants en cas de mise à disposition du grand public.

**2.3. Autres dangers****Évaluation PBT et vPvB**

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

**Informations relatives aux perturbateurs endocriniens**

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.1 Substances**

Nom chimique	% massique	Numéro d'enregistrement REACH	CE n° (numéro d'index UE)	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)
HYPOPHOSPHOROUS ACID 6303-21-5	>50%	01-211996927 7-22-XXXX	228-601-5	Skin Corr. 1B (H314) Met. Corr. 1 (H290) Eye Dam. 1 (H318)	-	-	-

**Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16**

Estimation de la toxicité aiguë

Aucune information disponible

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration  $\geq 0,1$  % (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Conseils généraux</b>	Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. Consulter immédiatement un médecin.
<b>Inhalation</b>	Transporter la victime à l'air frais. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance ; pratiquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque raccordé à un insufflateur manuel muni d'une valve anti-retour, ou autre dispositif médical respiratoire approprié. Si la respiration est difficile, (le personnel formé doit) administrer de l'oxygène. Risque d'œdème pulmonaire retardé. Consulter immédiatement un médecin.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées. Consulter immédiatement un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et vêtements contaminés. Consulter immédiatement un médecin.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.
<b>Protection individuelle du personnel de premiers secours</b>	Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8). Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Éviter le contact direct avec la peau. Utiliser une protection pour pratiquer le bouche-à-bouche.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Symptômes</b>	Sensation de brûlure.
Yeux	Sensation de brûlure. Peut causer des dommages permanents si l'œil n'est pas immédiatement irrigué.
Cutané(e)	Sensation de brûlure. Provoque de graves brûlures.
Ingestion	Peut brûler la bouche, la gorge et l'estomac

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Note au médecin</b>	Le produit est une matière corrosive. Ne pas effectuer de lavage gastrique, ne pas faire vomir. Vérifier l'absence de perforation stomacale ou œsophagique. Ne pas administrer d'antidote chimique. Une asphyxie due à un œdème de la glotte peut se produire. La pression artérielle peut diminuer de façon marquée, et s'accompagner de râles humides, d'expectorations mousseuses et d'une tension différentielle élevée.
------------------------	--

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.
<b>Incendie majeur</b>	PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Dangers spécifiques dus au produit chimique</b>	Le produit provoque des brûlures des yeux, de la peau et des muqueuses. La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs toxiques/corrosifs. Oxydes de phosphore. Phosphine.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

**Code d'action d'urgence (EAC)** 2X

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

<b>Précautions individuelles</b>	Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Prudence ! Matière corrosive. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent.
<b>Autres informations</b>	Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.
<b>Pour les secouristes</b>	Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Ne pas laisser pénétrer le sol/le sous-sol. Empêcher le produit de pénétrer les égouts.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

<b>Méthodes de confinement</b>	Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Recueillir avec un absorbant incombustible et placer dans un récipient approprié.
<b>Prévention des dangers secondaires</b>	Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres rubriques** Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conseils relatifs à la manipulation sans danger** Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Manipuler uniquement le produit en système fermé ou mettre en place une ventilation par aspiration adéquate.

**Remarques générales en matière d'hygiène** S'assurer que les rince-œil et les douches de sécurité sont proches du poste de travail. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Retirer et laver les gants et vêtements contaminés, y compris leur doublure intérieure, avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Conditions de conservation** Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Stocker à l'écart des autres matières. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Éviter le contact avec :. Bases. Agents oxydants.

**Classe d'entreposage (TRGS 510)** LGK 8A.

### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

**Utilisation(s) particulière(s)**  
Voir la section 1 pour plus d'informations.

**Mesures de gestion des risques (RMM)** Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

## **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### **8.1. Paramètres de contrôle**

**Limites d'exposition** Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les limites d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

**Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle** Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

**Dose dérivée sans effet (DNEL) - Travailleurs** Aucune information disponible

**Dose minimale dérivée avec effet (DMEL) - Travailleuses** Aucune information disponible  
**Notes**

**Dose dérivée sans effet (DNEL) - Grand Public** Aucune information disponible.

**Dose minimale dérivée avec effet (DMEL) - Grand Public** Aucune information disponible.

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)** Aucune information disponible.

### **8.2. Contrôles de l'exposition**

**Contrôles techniques** Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. S'assurer que les rince-œil et les douches de sécurité sont proches du poste de travail.

#### **Équipement de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage** Lunettes de sécurité étanches. Écran de protection faciale. Utiliser une protection oculaire selon la norme EN 166.

**Protection des mains** Porter des gants appropriés. Gants imperméables. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Les gants doivent être

conformes à la norme EN 374.

<b>Protection de la peau et du corps</b>	Porter un vêtement de protection approprié. Vêtements à manches longues. Tablier de protection chimique.
<b>Protection respiratoire</b>	Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
<b>Remarques générales en matière d'hygiène</b>	S'assurer que les rince-œil et les douches de sécurité sont proches du poste de travail. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Retirer et laver les gants et vêtements contaminés, y compris leur doublure intérieure, avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.
<b>Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement</b>	Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Liquide	
<b>Aspect</b>	Liquide	
<b>Couleur</b>	Incolore	
<b>Odeur</b>	Léger/légère Œuf pourri	
<b>Seuil olfactif</b>	Aucune information disponible	
<b>Propriété</b>	<b>Valeurs</b>	<b>Remarques • Méthode</b>
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	<-25 °C	Aucune information disponible.
<b>Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition</b>	108 °C	Aucune information disponible.
<b>Inflammabilité</b>		Aucune information disponible.
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		Aucune information disponible.
<b>Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>		
<b>Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>		
<b>Point d'éclair</b>		Aucune information disponible.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>		190°C.
<b>Température de décomposition</b>		Aucune information disponible.
<b>pH</b>		Aucune information disponible.
<b>pH (en solution aqueuse)</b>	1.4	solution (0.2 %).
<b>Viscosité cinématique</b>		Aucune information disponible.
<b>Viscosité dynamique</b>	2.2 mPa.s @ 20 °C	Aucune information disponible.
<b>Hydrosolubilité</b>	Miscible à l'eau	Aucune information disponible.
<b>Solubilité(s)</b>		Aucune information disponible.
<b>Coefficient de partage</b>		Aucune information disponible.
<b>Pression de vapeur</b>	0.0043 hPa @ 25°C	Aucune information disponible.
<b>Densité relative</b>	1.22 g/cm3	Aucune information disponible.
<b>Masse volumique apparente</b>		Aucune information disponible.
<b>Densité de liquide</b>	Aucune information disponible	Aucune information disponible
<b>Densité de vapeur</b>		Aucune information disponible.
<b>Caractéristiques des particules</b>		Aucune information disponible.
<b>Granulométrie</b>	Aucune information disponible	
<b>Distribution granulométrique</b>	Aucune information disponible	

### 9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

non applicable

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité  
Aucune information disponible

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

### **10.1. Réactivité**

**Réactivité** Peut être corrosif pour les métaux.

### **10.2. Stabilité chimique**

**Stabilité** Stable dans les conditions normales.

#### **Données d'explosion**

**Sensibilité aux impacts mécaniques** Aucun(e).

**Sensibilité aux décharges électrostatiques** Aucun(e).

### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

**Possibilité de réactions dangereuses** Le contact avec les métaux peut entraîner le dégagement d'hydrogène, un gaz inflammable. Réaction exothermique avec les alcalis. Agents oxydants.

### **10.4. Conditions à éviter**

**Conditions à éviter** Chaleur excessive. Le produit peut se décomposer à des températures élevées.

### **10.5. Matières incompatibles**

**Matières incompatibles** Bases. Agents oxydants.

### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

**Produits de décomposition dangereux** La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs toxiques/corrosifs. Oxydes de phosphore. phosphine.

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### **11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

#### **Informations sur les voies d'exposition probables**

##### **Informations sur le produit**

**Inhalation** Corrosif par inhalation. (d'après les composants). En cas d'inhalation de gaz/émanations toxiques, peut provoquer toux, étouffement, céphalées, vertiges et faiblesse pendant plusieurs heures. Risque d'œdème pulmonaire avec oppression poitrinaire, dyspnée, bleuissement de la peau, chute de la tension artérielle et accélération du rythme cardiaque. En cas d'inhalation, les substances corrosives peuvent entraîner un œdème pulmonaire toxique. L'œdème pulmonaire peut être mortel.

**Contact oculaire** Provoque de graves lésions des yeux. (d'après les composants). Corrosif pour les yeux et peut provoquer des lésions sévères, y compris la cécité. Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

**Contact avec la peau** Corrosif. (d'après les composants). Provoque des brûlures.

**Ingestion** Provoque des brûlures. (d'après les composants). En cas d'ingestion, provoque des brûlures de l'appareil digestif supérieur et des voies respiratoires. Peut provoquer une douleur brûlante et intense dans la bouche et l'estomac, avec vomissements et diarrhées de

sang veineux. Risque de diminution de la tension artérielle. Apparition possible de taches marronâtres ou jaunâtres autour de la bouche. Le gonflement de la gorge peut provoquer dyspnée et étouffement. Peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

**Symptômes** Rougeur. Brûlure. Risque de cécité. Toux et/ ou respiration sifflante.

### Toxicité aiguë

#### **Mesures numériques de toxicité**

Aucune information disponible

### Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Corrosion/irritation cutanée** Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque de graves lésions des yeux. Provoque des brûlures.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Mutagénicité sur les cellules germinales** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Cancérogénicité** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**STOT - exposition unique** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**STOT - exposition répétée** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### 11.2. Informations sur d'autres dangers

#### **11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes**

**Propriétés perturbatrices endocriniennes** Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

#### **11.2.2. Autres informations**

**Autres effets néfastes** Aucune information disponible.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**12.1. Toxicité****Écotoxicité**

Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents. Peut abaisser le pH de l'eau et donc être nocif pour les organismes aquatiques.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
HYPOPHOSPHOROUS ACID	-	LC <sub>50</sub> : > 100 mg/l (96hr) Brachydanio rerio	-	EC <sub>50</sub> : > 100 mg/l (48hr) Daphnia magna

**12.2. Persistance et dégradabilité**

**Persistance et dégradabilité** Aucune information disponible.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

**Bioaccumulation** Aucune donnée n'est disponible pour ce produit.

**12.4. Mobilité dans le sol**

**Mobilité dans le sol** Aucune information disponible.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

**Évaluation PBT et vPvB** Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
HYPOPHOSPHOROUS ACID	L'évaluation PBT ne s'applique pas

**12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes**

**Propriétés perturbatrices endocriniennes** Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

**12.7. Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

**Déchets de résidus/produits inutilisés** Les déchets sont classifiés comme des déchets dangereux. Éliminer dans une décharge autorisée conformément aux réglementations locales d'élimination des déchets.

**Emballages contaminés** Ne pas réutiliser les récipients vides.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****IATA**

<b>14.1 Numéro UN ou numéro d'identification</b>	UN3264
<b>14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	LIQUIDE CORROSIF, ACIDE, INORGANIQUE, N.S.A. (HYPOPHOSPHOROUS ACID)
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	8
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	II
<b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>	Non

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Dispositions spéciales A3, A803  
Code ERG 8L

**IMDG**

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification UN3264  
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU LIQUIDE CORROSIF, ACIDE, INORGANIQUE, N.S.A. (HYPOPHOSPHOROUS ACID)  
14.3 Classe(s) de danger pour le transport 8  
14.4 Groupe d'emballage II  
14.5 Dangers pour l'environnement Non  
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur  
Dispositions spéciales 274  
N° d'urgence F-A, S-B  
14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI Aucune information disponible

**RID**

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification UN3264  
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU LIQUIDE CORROSIF, ACIDE, INORGANIQUE, N.S.A. (HYPOPHOSPHOROUS ACID)  
14.3 Classe(s) de danger pour le transport 8  
14.4 Groupe d'emballage II  
14.5 Dangers pour l'environnement Non  
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur  
Dispositions spéciales 274  
Code de classification C1

**ADR**

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification UN3264  
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU LIQUIDE CORROSIF, ACIDE, INORGANIQUE, N.S.A. (HYPOPHOSPHOROUS ACID)  
14.3 Classe(s) de danger pour le transport 8  
14.4 Groupe d'emballage II  
14.5 Dangers pour l'environnement Non  
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur  
Dispositions spéciales 274  
Code de classification C1  
Code de restriction en tunnel (E)

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Réglementations nationales****Allemagne**

Classe de danger pour le milieu aquatique (WGK) légèrement dangereux pour les organismes aquatiques (WGK 1)

**Union européenne**

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre

les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

**Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :**

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV).

**Product restricted per REACH Annex XVII:** 3.

**Polluants organiques persistants**

non applicable

**Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone**

non applicable

**Inventaires internationaux**

<b>TSCA</b>	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
<b>DSL/NDSL</b>	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
<b>EINECS/ELINCS</b>	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
<b>ENCS</b>	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
<b>IECSC</b>	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
<b>KECI</b>	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
<b>PICCS</b>	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
<b>AIIC</b>	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
<b>NZIoC</b>	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

**Légende :**

- TSCA** - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
- DSL/NDSL** - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
- EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
- ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
- IECSC** - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
- KECL** - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées
- PICCS** - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
- AIIC** - Inventaire australien des produits chimiques industriels
- NZIoC** - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

**Rapport sur la sécurité chimique** Aucune information disponible

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité**

**Texte intégral des mentions H citées dans la section 3**

H290 - Peut être corrosif pour les métaux

H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

**Légende**

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

**Légende RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »
+	Sensibilisants		

Remarque sur la révision [Sections de la FDS mises à jour 1 9 16](#)

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

**Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS**

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA\_CER)

Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA\_API)

Agence de protection de l'environnement des États-Unis

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV

Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données sur les substances dangereuses

International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)

National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)

Programme national de toxicologie, États-Unis (NTP)

CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)

Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV

Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

Organisation mondiale de la santé

**Préparée par** K Winter  
**Préparée par**

**Remplace la date** 01-avr.-2020

**Date de révision** 10-juin-2025

**Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)****Avis de non-responsabilité**

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne

soit précisé dans le texte.

**Fin de la Fiche de données de sécurité**

## Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

<b>Nom chimique</b>	HYPOPHOSPHOROUS ACID
<b>Substance pure/mélange</b>	Substance
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119969277-22-XXXX
<b>Numéro CAS</b>	6303-21-5
<b>CE n° (numéro d'index UE)</b>	228-601-5
<b>Fournisseur</b>	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
<b>Numéro d'appel hors urgences</b>	+33 (0)1 85 57 46 00
<b>Adresse e-mail</b>	SDS.EMEA@univarsolutions.com

### Section 1 - Titre

<b>Titre</b>	Formulation et (re)conditionnement des substances et mélanges
<b>Type</b>	Worker
<b>Groupe d'utilisateurs principaux</b>	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
<b>Catégories de rejet dans l'environnement</b>	ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)
<b>Catégories de processus</b>	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
<b>Catégories de produit</b>	PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b - Enduits, mastics, plâtres, pâte à modeler PC9c - Peintures au doigt PC14 - Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour galvanisation et galvanoplastie PC15 - Produits de traitement de surfaces non métalliques PC20 - Produits tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation PC21 - Substances chimiques de laboratoire PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) PC37 - Produits chimiques de traitement de l'eau PC38 - Produits pour soudage et brasage, produits de flux
<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels SU10 - Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages)

### Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

#### Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

**Catégories de rejet dans l'environnement** - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

**Remarques** Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

#### Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et
-------------------------	---

	d'articles (contacts multiples et/ou importants)
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	0.43 Pa
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation générale Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Efficacité d'au moins 90% Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter des bottes en caoutchouc Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	0.43 Pa
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Efficacité d'au moins 90% Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter des bottes en caoutchouc Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Vaporisation : Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	0.43 Pa
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 4 heures
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Efficacité d'au moins 90% Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter des bottes en caoutchouc Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter toute utilisation supérieure à 4 heures
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Vaporisation : Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Titre	Mesures générales pour toutes activités
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	0.43 Pa
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Control any potential exposure using measures such as contained or enclosed systems, properly designed and maintained facilities and a good standard of general ventilation. Drain down systems and transfer lines prior to breaking containment. Drain down and flush equipment where possible prior to maintenance. Where there is potential for exposure: Ensure relevant staff are informed of the nature of exposure and aware of basic actions to minimize exposures; ensure suitable personal protective equipment is available; clear up spills and dispose of waste in accordance with regulatory requirements; monitor effectiveness of control measures; consider the need for health surveillance; identify and implement corrective actions
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

### Section 3 - Estimation d'exposition

#### Catégories de rejet dans l'environnement - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

##### Concentration prévisible sans effet (PNEC)

##### Remarques

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

##### Dose dérivée sans effet (DNEL):

##### Remarques

Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

### Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

## Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

<b>Nom chimique</b>	HYPOPHOSPHOROUS ACID
<b>Substance pure/mélange</b>	Substance
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119969277-22-XXXX
<b>Numéro CAS</b>	6303-21-5
<b>CE n° (numéro d'index UE)</b>	228-601-5
<b>Fournisseur</b>	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
<b>Numéro d'appel hors urgences</b>	+33 (0)1 85 57 46 00
<b>Adresse e-mail</b>	SDS.EMEA@univarsolutions.com

### Section 1 - Titre

<b>Titre</b>	Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour galvanisation et galvanoplastie
<b>Type</b>	Worker
<b>Groupe d'utilisateurs principaux</b>	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
<b>Catégories de rejet dans l'environnement</b>	ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
<b>Catégories de processus</b>	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
<b>Catégories de produit</b>	PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b - Enduits, mastics, plâtres, pâte à modeler PC9c - Peintures au doigt PC14 - Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour galvanisation et galvanoplastie PC15 - Produits de traitement de surfaces non métalliques PC20 - Produits tels que régulateurs de pH, flocculants, précipitants, agents de neutralisation PC21 - Substances chimiques de laboratoire PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) PC37 - Produits chimiques de traitement de l'eau PC38 - Produits pour soudage et brasage, produits de flux
<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels SU10 - Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages)

### Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

#### Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

**Catégories de rejet dans l'environnement** - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

**Remarques** Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

#### Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
-------------------------	--

Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	0.43 Pa
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Efficacité d'au moins 90% Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter des bottes en caoutchouc Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Vaporisation : Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	0.43 Pa
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation générale Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Efficacité d'au moins 90% Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter des bottes en caoutchouc Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	0.43 Pa
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 4 heures
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Efficacité d'au moins 90% Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter des bottes en caoutchouc Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter toute utilisation supérieure à 4 heures
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Vaporisation : Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Titre	Mesures générales pour toutes activités
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %

Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	0.43 Pa
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Control any potential exposure using measures such as contained or enclosed systems, properly designed and maintained facilities and a good standard of general ventilation. Drain down systems and transfer lines prior to breaking containment. Drain down and flush equipment where possible prior to maintenance. Where there is potential for exposure: Ensure relevant staff are informed of the nature of exposure and aware of basic actions to minimize exposures; ensure suitable personal protective equipment is available; clear up spills and dispose of waste in accordance with regulatory requirements; monitor effectiveness of control measures; consider the need for health surveillance; identify and implement corrective actions
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

### Section 3 - Estimation d'exposition

#### Catégories de rejet dans l'environnement - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

##### Concentration prévisible sans effet (PNEC)

##### Remarques

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

##### Dose dérivée sans effet (DNEL):

##### Remarques

Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

### Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

## Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

<b>Nom chimique</b>	HYPOPHOSPHOROUS ACID
<b>Substance pure/mélange</b>	Substance
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119969277-22-XXXX
<b>Numéro CAS</b>	6303-21-5
<b>CE n° (numéro d'index UE)</b>	228-601-5
<b>Fournisseur</b>	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
<b>Numéro d'appel hors urgences</b>	+33 (0)1 85 57 46 00
<b>Adresse e-mail</b>	SDS.EMEA@univarsolutions.com

### Section 1 - Titre

<b>Titre</b>	Utilisation de produit intermédiaire
<b>Type</b>	Worker
<b>Groupe d'utilisateurs principaux</b>	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
<b>Catégories de rejet dans l'environnement</b>	ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires) ERC6b - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs
<b>Catégories de processus</b>	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
<b>Catégories de produit Secteurs d'utilisation</b>	PC19 - Intermédiaire SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels SU8 - Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 - Fabrication de substances chimiques fines

### Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

#### Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

**Catégories de rejet dans l'environnement** - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles  
- ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)  
- ERC6b - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs

**Remarques** Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

<b>Contrôle de l'exposition des travailleurs</b>	
Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	0.43 Pa
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Efficacité d'au moins 90% Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter des bottes en caoutchouc Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Vaporisation : Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	0.43 Pa
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Efficacité d'au moins 90% Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter des bottes en caoutchouc Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Vaporisation : Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	0.43 Pa
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Manipuler la substance en système fermé
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Efficacité d'au moins 90%

l'évaluation de la santé	Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter des bottes en caoutchouc Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Vaporisation : Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	0.43 Pa
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation générale Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Efficacité d'au moins 90% Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter des bottes en caoutchouc Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	0.43 Pa
Fréquence d'utilisation	Englobe l'exposition jusqu'à 4 heures
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Efficacité d'au moins 90% Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter des bottes en caoutchouc Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter toute utilisation supérieure à 4 heures
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Vaporisation : Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Titre	Mesures générales pour toutes activités
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	0.43 Pa
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Control any potential exposure using measures such as contained or enclosed systems, properly designed and maintained facilities and a good standard of general ventilation. Drain down systems and transfer lines prior to breaking containment. Drain down and flush equipment where possible prior to maintenance. Where there is potential for exposure: Ensure relevant staff are informed of the nature of

	exposure and aware of basic actions to minimize exposures; ensure suitable personal protective equipment is available; clear up spills and dispose of waste in accordance with regulatory requirements; monitor effectiveness of control measures; consider the need for health surveillance; identify and implement corrective actions
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

### Section 3 - Estimation d'exposition

**Catégories de rejet dans l'environnement - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles**  
**- ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)**  
**- ERC6b - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs**

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

**Remarques** Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

**Dose dérivée sans effet (DNEL):**

**Remarques** Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

### Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

## Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

<b>Nom chimique</b>	HYPOPHOSPHOROUS ACID
<b>Substance pure/mélange</b>	Substance
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119969277-22-XXXX
<b>Numéro CAS</b>	6303-21-5
<b>CE n° (numéro d'index UE)</b>	228-601-5
<b>Fournisseur</b>	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
<b>Numéro d'appel hors urgences</b>	+33 (0)1 85 57 46 00
<b>Adresse e-mail</b>	SDS.EMEA@univarsolutions.com

### Section 1 - Titre

<b>Titre</b>	Process des additifs ( Utilisation industrielle )
<b>Type</b>	Worker
<b>Groupe d'utilisateurs principaux</b>	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
<b>Catégories de rejet dans l'environnement</b>	ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles ERC5 - Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice ERC6b - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs
<b>Catégories de processus</b>	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
<b>Catégories de produit</b>	PC20 - Produits tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation PC32 - Préparations et composés à base de polymères
<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels SU8 - Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 - Fabrication de substances chimiques fines SU12 - Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion

### Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

#### Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

**Catégories de rejet dans l'environnement** - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles  
 - ERC5 - Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice  
 - ERC6b - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs

**Remarques** Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

<b>Contrôle de l'exposition des travailleurs</b>	
Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	0.43 Pa
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Efficacité d'au moins 90% Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter des bottes en caoutchouc Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Vaporisation : Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	0.43 Pa
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Manipuler la substance en système fermé
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Efficacité d'au moins 90% Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter des bottes en caoutchouc Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Vaporisation : Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Forme physique du produit	Liquide

Pression de vapeur	0.43 Pa
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Efficacité d'au moins 90% Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter des bottes en caoutchouc Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Vaporisation : Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	0.43 Pa
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation générale Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Efficacité d'au moins 90% Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter des bottes en caoutchouc Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	0.43 Pa
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Efficacité d'au moins 90% Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter des bottes en caoutchouc Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Vaporisation : Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	0.43 Pa
Fréquence d'utilisation	Englobe l'exposition jusqu'à 4 heures
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Efficacité d'au moins 90% Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Porter des bottes en caoutchouc Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter toute utilisation supérieure à 4 heures
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Vaporisation : Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Titre	Mesures générales pour toutes activités
Englobe les concentrations jusqu'à	100 %
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	0.43 Pa
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Control any potential exposure using measures such as contained or enclosed systems, properly designed and maintained facilities and a good standard of general ventilation. Drain down systems and transfer lines prior to breaking containment. Drain down and flush equipment where possible prior to maintenance. Where there is potential for exposure: Ensure relevant staff are informed of the nature of exposure and aware of basic actions to minimize exposures; ensure suitable personal protective equipment is available; clear up spills and dispose of waste in accordance with regulatory requirements; monitor effectiveness of control measures; consider the need for health surveillance; identify and implement corrective actions
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

### Section 3 - Estimation d'exposition

**Catégories de rejet dans l'environnement - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles**  
**- ERC5 - Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice**  
**- ERC6b - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs**

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

**Remarques**

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

**Dose dérivée sans effet (DNEL):**

**Remarques**

Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

**Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition**

Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.